L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 74. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 OCTOBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 16 OCTOBRE 1878.

L'EVÊQUE D'ORLÉANS.

Le télégraphe a annoncé que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, était mort subitement le 11 octobre. Le clergé français perd en lui une de ses illustrations et la religion catholique un de ses champions les plus ardents à la lutte. C'est une grande figure qui disparaît à une époque où les grandes figures sont rares. Si les appréciations sur le rôle joué par l'éminent prélat sont diverses, ses adversaires, même ceux qu'il a le plus maltraités, ne sauraient s'empêcher de rendre hommage à la dignité de sa vie, à ses vertus et à son talent comme orateur et comme écrivain.

Il est peu d'évêques qui aient eu une existence plus brillante par les succès oratoires et littéraires, plus remplie par le travail, plus agitée par les luttes et les polémiques que ne l'a été celle de l'évêque d'Orléans. Nous allons la passer rapidement en revue.

Félix Antoine Philibert Dupanloup naquit le 3 janvier 1802, à St-Félix près Chambéry, en Savoie, au moment où ce pays faisait partie du territoire de la France et était compris dans le département du Mont Blanc. Quoique né sous le drapeau tricolore, il dût, par suite des rétrocessions de territoire de 1815, obtenir de petites lettres de naturalisation pour éviter qu'on lui contestât cette qualité de français qu'il devait si bien justifier par son talent et par son patriotisme.

Ordonné prêtre en 1824, des mains de Mgr de Quélen, il fut successivement vicaire à la Madelaine et à St-Roch, il devint confesseur du duc de Bordeaux alors âgé de 8 ans, puis de Talleyrand, dont il recueillit les fameuses rétractations.

De brillantes conférences à Notre-Dame en 1834, attirèrent sur lui l'attention. "Allons entendre les magnifiques" de l'abbé Dupanloup," disait de lui un prélat et cette expression peint le style plein de pompe qui caractérise la première manière oratoire de l'évêque défunt. En 1841, il était chargé d'une chaire d'éloquence sacrée à la Sorbonne, mais au bout de quelques leçons une expression piquante sur Voltaire lui attira une émeute d'étudiants à la suite de laquelle il suspendit son cours.

C'est à cette époque que l'abbé Dupanloup fit son premier voyage à Rome où il fut très bien accueilli. A son retour, il s'arrêta à Turin où le roi de Piémont voulut le retenir, mais il préféra revenir en France, où il ne tarda pas à prendre une part active aux discussions soulevées sur la question de l'enseignement. Il publia plusieurs brochures. "Lettres au duc de Broglie, 1844", "La Pacification religieuse, 1845". Son goût pour les polémiques actives le porta en 1848 à prendre la direction de l'*Ami de la Religion*, journal fondé en opposition à l'*Univers* de M. Veuillot.

M. de Falloux, ministre des cultes et de la Justice, sous la présidence de Napoléon, le nomma évêque d'Orléans et le fit entrer dans la commission chargée d'élaborer un projet de loi sur l'enseignement. De cette commission il passa au conseil supérieur de l'instruction publique, mais il se retira sous le ministère Fortoul.

Peu de temps après la proclamation de l'Empire une campagne fut entreprise par l'*Univers* et d'autres journaux catholiques contre la littérature ancienne. Mgr. Dupanloup prit parti pour les écrivains profanes dans des écrits qui mirent le sceau à sa gloire littéraire.

Les portes de l'Académie française lui furent ouvertes en mai 1854 et il prononça, à l'occasion de sa réception, un remarquable éloge de Tissot, son prédécesseur. Afin de témpigner de son admiration pour les écrivains de l'antiquité, il fit jouer devant quelques-uns de ses collègues de l'Académie, par les élèves du séminaire d'Orléans, des pièces d'Eschyle et de Sophocle. Mais d'autres luttes plus sérieuses allaient lui donner occasion de déployer son talent de polémiste.

La guerre d'Italie dont il prévoyait les conséquences, lui fit embrasser avec ardeur la défense des droits de l'Eglise menacée. Il publia plusieurs brochures, dont la principale intitulée "De la souveraineté pontificale" (1860) est un exposé complet de l'origine, de la durée et de la nécessité du pouvoir temporel. De 1860 à 1864, de nombreux écrits montrent l'évêque d'Orléans tellement en évidence qu'au Congrès de Malines, il est considéré comme étant la tête du parti catholique.

Mais il perd bientôt le crédit qu'il s'est acquis. En commentant le *Syllabus*, il soutient que le Pape n'est infaillible qu'avec le concours du Concile. Il se met ainsi prématurément en opposition avec une doctrine qui va passer à l'état de dogme. Aussi, lorsqu'après sa guerre contre Veuillot en 1869 il se rend à Home, il y reçoit un accueil assez froid. Classé par Veuillot parmi les catholiques libéraux, il attendra vainement le chapeau de cardinal, malgré ses services passés.

Pendant la guerre franco-allemande, la conduite de Mgr Dupanloup a été admirable. Ses lettres pastorales respirent un patriotisme ardent. Lors de la seconde occupation d'Orléans, il paie sa franchise à l'égard des ennemis dont il a dénoncé les excès, par une captivité dans son palais.

Elu député en février 1871, Mgr Dupanloup devient l'un des champions de la fusion monarchique et il met au service de la cause du trône et de l'autel son talent d'écrivain et son ardeur de polémiste.

Les colonnes du journal *La Défense*, qu'il dirigeait dans les dernières années de sa vie, attestent que l'âge n'avait rien amorti de sa fougue. Il s'attaque à la Révolution et à son champion, Gambetta, et renouvelle sa lutte en faveur de la liberté de l'enseignement

Lorsque M. Littré, dont il avait combattu une première fois avec succès la candidature en 1863, fut admis à l'Académie, Mgr Dupanloup démissionnait d'académicien—qu'il ne voulait siéger à côté d'un matérialiste et d'un ma-

LES ZOUAVES.—Une Chinoise peint un des côtés de son caractère, l'ardeur de ses convictions, qu'il avait porté à combattre avec la même énergie un défenseur autorisé de l'Eglise Catholique, Louis Veuillot.

Très simple dans ses habitudes, l'évêque d'Orléans ne recherchait le luxe et la pompe que pour son église. Son genre de vie était modeste. Il possédait une grande partie de son temps à la chapelle St-Mesmin près d'Orléans, dans une retraite qu'il affectionnait. Dans ses rapports personnels il était bienveillant et d'un abord sympathique ; il sera certainement regretté dans son diocèse.

La mort de Mgr Dupanloup laisse une place vingante au Sénat dont il faisait partie comme sénateur inamovible, un fauteuil inoccupé à l'Académie française, mais qu'il laisse aussi un vide plus difficile à remplir dans l'épiscopat français, dont il était incontestablement une des gloires

.000,000$

LE TEMPS. — Depuis une semaine la température a sensiblement diminué à la Nouvelle-Orléans, pendant la nuit. Les matinées et les soirées sont rafraîchies, mais le soleil est encore très chaud pendant le jour. Le thermomètre qui marquait de 86 à 88 dans le milieu du jour au commencement de mois, reste encore entre 80 et 82 de midi à 6 heures. Il n'y a guère à espérer de changement notable dans les conditions atmosphériques avant la nouvelle lune indiquée par les almanachs pour le 25 octobre. Peut-être, cependant, y aura-t-il une amélioration dans la nuit de vendredi à samedi, moment où la lune doit entrer dans son dernier quartier.

Le changement, lorsqu'il se produira, pourra être très bienfaisant et l'on fera bien de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les malades et même les personnes actuellement bien portantes.

Avant la fin du mois nous espérons pouvoir annoncer la fin de l'épidémie qui a si cruellement éprouvé la Louisiane et toute la partie Sud de la vallée du Mississippi. Lorsque nous ferons le compte de nos morts, nous exposerons alors les raisons qui doivent, selon nous, empêcher les vivants d'envisager l'avenir avec découragement.

LOUISIANE.

Le *Journal d'Ibérie* constate qu'une pluie abondante a fourni l'eau nécessaire aux sueriers dont une grande partie ont dû commencer à rouler lundi dernier. On compte que la canne rendra beaucoup et que le sucre sera excellent.

Le *Méridional*, d'Abbeville, annonce que les planteurs font d'actifs préparatifs pour la roulaison.

Le comité de secours de l'Union française.

Les lecteurs de l'*Abeille* ont été tenus, jour par jour, au courant des travaux du comité de secours formé par l'Union française, sous les auspices de M. Léon Bellaguet, gérant du consulat de France, dont le zèle et l'initiative sont au-dessus de tout éloge. A mesure que ses ressources s'augmentaient, le comité a augmenté sa sphère d'action et, grâce aux secours qui lui sont annoncés du dehors, il pourra continuer après l'épidémie, la mission qu'il s'est donnée, de soulager les misères causées directement ou indirectement par le fléau.

Les encouragements ne manquent à la petite bande d'hommes dévoués qui composent le comité et nous espérons que les Français de France et des Etats-Unis continueront à envoyer leurs offrandes à une organisation qui a pour objet d'aider leurs compatriotes victimes du fléau.

Voici au sujet des souscriptions faites à la Havane parmi les résidents français, quelques lignes extraites d'une lettre adressée à M. Bellaguet par M. Du Courthial, consul de la Nile-Orléans qui gère actuellement le consulat-général de la Havane ; elles seront lues avec intérêt.

Havane, 10 octobre 1878.

Mon cher collègne,

De mieux en mieux, vous touchez à la fin de vos maux et je vois se lever pour vous et vos auxiliaires l'aurore du dédommagement et de la récompense. Vous vous êtes maintenus jusqu'à la fin avec vos propres ressources, joignant et secourant votre monde en famille et donnant ainsi à la colonie française la cohésion si nécessaire en un pareil moment. Il restera toujours quelque chose de l'union imposée par les mauvais jours et que j'avais prêchée sans soupçonner que nous étions à la veille d'en ressentir si impérieusement le besoin.

Les deux sociétés de bienfaisance et de secours mutuels ont envoyé à l'Union le produit d'une souscription ouverte parmi leurs membres—six cents piastres. On pourra faire un autre appel des retraités, il y en a toujours,—une centaine de piastres. C'est peu, mais comme preuve de solidarité entre compatriotes éloignés du pays et vivant bonoignuesement, c'est beaucoup.

Les souscriptions pour le comité de l'Union française.

La souscription de la Chambre de commerce du Hâvre, s'élevant à la somme de fr. 3,000, dont nous avons déjà donné le détail, a été versée hier entre les mains de M. Léon Bellaguet, qui a adressé immédiatement à M. le président la lettre suivante :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception d'un chèque de cinq cent soixante quatorze dollars 71 cents en or, contre présentation duquel la maison A. Carrière m'a remis aujourd'hui même la somme de cinq cent soixante seize dollars 86 cents.

Je me suis empressé de communiquer à notre comité de secours les instructions dont vous avez bien voulu me charger et de verser entre les mains de notre Trésorier le produit des largesses de nos charitables compatriotes.

Veuillez être notre interprète, monsieur le président, et exprimer à ces généreux la profonde reconnaissance de l'Union française, qui leur devra une large part du bien qu'il lui est donné d'accomplir.

Agréez, je vous prie, monsieur le président, l'hommage de mon profond respect.

Le Gérant,
Léon Bellaguet.

Voici la traduction de la lettre que M. Bellaguet a adressée au secrétaire d'Etat il y a quelques jours :

A Son Excellence, 3 Octobre 1878.
M. W. M. Evarts
Ministre de l'Intérieur,
à Washington.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque de cinq cents piastres que vous avez eu la bonté de m'envoyer hier.

Je ne puis vous exprimer, comme je le désirerais ma profonde gratitude pour votre générosité, qui permettra à l'Union Française d'étendre un peu son œuvre de charité jusqu'à ce que l'appel des Consuls soit entendu en Europe.

Au nom des pauvres veuves et orphelines que nous secourons, permettez-moi de vous offrir les plus chaleureux remerciements de l'Union Française.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et obéissant serviteur,

LÉON BELLAGUET,
Gérant du Consulat de France,
Président Honoraire de l'Union Française.

—Nous avons annoncé que le pont métallique de Mérimack sur le Caronne, près de Saint-Gaudens, s'était effondré. Ce pont avait déjà été emporté il y a trois ans par l'inondation. Depuis lors, l'administration en avait retardé la reconstruction.

Mais à l'arrivée de M. Tenaille-Saligny, on s'était mis sérieusement au travail. Dans quelques semaines le pont allait être livré à la circulation.

Or lundi, à dix heures du matin, le tablier métallique de ce pont s'est écroulé, en causant de graves dommages aux piles et en blessant six ouvriers, dont un mortellement.

On ignore encore la cause de cet accident.

La nombreuse population ouvrière de Mirepoix est obligée, par suite de cet accident, de franchir la Garonne sur un pont de bateaux qu'il faut enlever à la moindre crue, ou sur un bac qui n'offre pas toutes les garanties de sécurité, à raison de le rapidité des eaux sur ce point. Des manœuvres furent, paraît-il, perdus beaucoup de temps à des ouvriers chargés de se rendre sur le matin et le soir de la rive gauche et sont leurs habitations sur la rive droite où se trouvent les usines.

—M. Philippe Berthémé, fils du célèbre général, compagnon de Napoléon Ier et qui mourut à Milan, où il était établi depuis longtemps.

—Nous avons annoncé que le pont métallique de Mérimack sur le Caronne, près de Saint-Gaudens, s'était effondré. Ce pont avait déjà été emporté il y a trois ans par l'inondation. Depuis lors, l'administration en avait retardé la reconstruction.

Mais à l'arrivée de M. Tenaille-Saligny, on s'était mis sérieusement au travail. Dans quelques semaines le pont allait être livré à la circulation.

Or lundi, à dix heures du matin, le tablier métallique de ce pont s'est écroulé, en causant de graves dommages aux piles et en blessant six ouvriers, dont un mortellement.

On ignore encore la cause de cet accident.

La nombreuse population ouvrière de Mirepoix est obligée, par suite de cet accident, de franchir la Garonne sur un pont de bateaux qu'il faut enlever à la moindre crue, ou sur un bac qui n'offre pas toutes les garanties de sécurité, à raison de la rapidité des eaux sur ce point. Des manœuvres furent, paraît-il, perdus beaucoup de temps à des ouvriers chargés de se rendre sur le matin et le soir de la rive gauche où sont leurs habitations sur la rive droite où se trouvent les usines.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 octobre.—Température : Baisse du baromètre, vents du sud, temps chaud et couvert.

Température du 15 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DURANDE, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 h. du matin.....	70	21
Midi.....	78	26
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	77	25

LA FIÈVRE JAUNE.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ,
Nile-Orléans, 15 octobre 1878.

Rapport officiel.

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi.....	30
Nouveaux cas.....	64
Vieux cas.....	71
Total des cas jusqu'à cette date.....	11,335
Total des décès jusqu'à cette date.....	3,549

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du Bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de lundi, midi, à ce soir, midi :

Barbara Deite, 32 ans, Allemagne, cour Erlanda et Félicité.

Susan Doane, 14 ans, New York, 46 rue Delennie.

Thecania de Bodion, 17 ans, France, coin Marais et Jumeville.

Florence Taylor, 4 ans, Nile-Orléans, 80 rue Clonet.

Edward Hammond, 6 ans et 11 mois, Nouvelle-Orléans, rue Bons-Enfants, près Mandeville.

Samuel Putfork, 11 ans et 1 mois, Louisiane, rue St-Denis, entre Washington et C.

Mme Lopez, 36 ans, Espagne, rue Patterson, Alger.

Hugh Mulheurn, 46 ans, Irlande, coin Bébé Castle et Tchoupitoulas.

Otto Myer, 9 ans, Nouvelle-Orléans, Asile des Orphelins St-Joseph.

Carrie Gransin, 3 ans et 11 mois, Louisiane, 665 rue Carondelet.

George F. Louis, 10 ans, Nile-Orléans, 84 rue Urquhart.

Ernest Langebrake, 38 ans, Allemagne, rue St-André entre Locust et Magnolia.

Johanna L. Schlumbrecht, 12 1/2 ans, Nile-Orléans, rue Clouet près Crapé.

Geo. B. Cable, 4 ans, et 4 mois, Nile-Orléans, 229 rue Haitienne.

Robert Matthews, 5 mois, Nouvelle-Orléans, rue St-Charles près Smith.

Henry J. Leta, 4 ans et 3 mois, N. O. coin Chippewa et Josephine.

Catherine A. Stuart, 3 ans et 4 mois, Nile-Orléans, 441 1/2 rue White.

Henry Gilmore, 2 ans et 5 mois, Nile-Orléans, 128 rue Josephine.

John schwemmerlin, 27 ans, Ohio, 577 rue Tchoupitoulas.

Mary D. Keagbey, 57 ans, Nouvelle-Ecosse, rue Coliseum, près Lyed.

Marie Bernard, couleur, 28 ans, Alexandrie, Lac, 105 rue Hôpital.

Geo. William Gerard, 5 ans et 1 mois, Nile-Orléans, 570 rue St-Claude.

Etienne Nandy, 3 ans, Nile-Orléans, rue Gaugers, près Tonti.

Sarah Hamilton Turie, 2 ans et 9 mois, Nile-Orléans, 244 Promenade Carondelet.

Marie Corinne Legier, 3 ans, Nile-Orléans, 557 rue St-Claude.

Victoria Pesquan, 31 ans, Canada, 165 rue Bourgogne.

Frank B. Lowry, 33 ans, Maine, Louisiana Cotton Factory, Sixe district.

Lawrence Déjean, 3 ans, Nile-Orléans, 364 rue Dumaine.

Augusta H. M. Evers, 2 ans, Nile-Orléans, 91 rue des Français.

Mort à l'Hôpital de Charité.

Frederic Polnicpicker, 25 ans.

Hôpital de Charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité : Thomas McDonald, 18 ans, écolier ; Irlande ; 84 rue Calliope ; de la paroisse des Avoyelles ; deux mois en ville ; malade au jour.

Mary Wagner, 29 ans ; sans asile ; célibataire ; ville.

Wm. Flemming, 41 ans ; journalier ; Irlande ; sans asile ; de Donaldsonville ; une demie journée en ville ; célibataire.

Renvoyés guéris :

Michael Geary, 17 ans.
Margaret Robinson, 19 ans.
Frank H. Evans, 22 ans.
Edward Webster, 32 ans.
Wm. Lynne, 32 ans.
Charles Kelly, 32 ans.
Tomas McQuade, 35 ans.
Richard Burke, 36 ans.
Matthew Connolly, 58 ans.

De midi à six heures.—Dix décès causés par la fièvre jaune, et quarante-quatre cas, dont vingt-huit nouveaux, ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi, à six heures du soir.

—Trente-huit nouveaux cas de fièvre jaune ont été constatés hier à Carrollton.

Nouvelles de la fièvre.—Le capt John Mellon est tombé malade de la fièvre jaune lundi matin.

Parmi les décès enregistrés nous remarquons celui de la Princesse de la compagnie d'artillerie d'Orléans du capitaine Peyroux, Mlle Victoria Papinan.

Le Dr W. Zinsler, après avoir soigné une grande quantité de malades, est tombé malade lui-même.

Association de santé publique américaine.—Cette association qui devait se réunir à Chicago, ayant pris en considération la nécessité d'étudier la fièvre jaune, a pensé qu'elle devait siéger dans une ville plus rapprochée du foyer de l'épidémie, afin d'être plus à même de recevoir les informations que le sujet comporte. Elle se réunira donc à Richmond, Va., du 19 au 22 novembre prochain. Là elle examinera tous les rapports et propositions qui lui seront adressés par des membres et par d'autres, sur les mesures à prendre pour empêcher le retour de pareilles calamités. Elle sollicite de tous côtés ces rapports et ces renseignements et elle espère qu'en les apprécient à leur valeur, elle sera à même de suggérer au Congrès une bonne loi fédérale pour le gouvernement de la santé publique.

Les membres de cette association, demeurant en Virginie, le gouverneur de l'Etat et d'autres citoyens, qui offrent d'amples facilités pour la réunion qui aura lieu dans la salle des délégués à la Chambre à Richmond. Des hommes publics éminents du Sud et des principales villes des Etats-Unis ont promis d'y assister, et le comité de cette association sanitaire invite cordialement les autorités médicales et autres citoyens qui cherchent à rendre service à la santé publique. Le comité actuel qui se compose des hommes éminents dont les noms suivent :

Elisha Harris (de N. Y.), Président.
J. L. Cabell (de Va.), 1er Vice-Prés't.
Edward H. Janes (de N. Y.), Sect.
Henry S. Baker, (de Mich.), Trésorier.
C. W. Chancellor, (de Md.),
J. H. Rauch (de Ill.),
J. T. Reeves (de Wis.),
T. J. Turner, (Marine des E.-U., Wash.),
Charles M. Hewitt (de Minn.),
Charles B. White (de la Nile-Orléans).

Association de Secours des marinbers.—L'enfant de Phil Laurence est très mal.

Mme Peter Pepper, se remet lentement.

Des enfants d'Alford, l'un est mieux, l'autre a éprouvé une rechûte.

Wm. Chipwell, un peu mieux.

Les personnes dont les noms suivent ont été renvoyées guéries : Mme Robert Johnson, Thomas Hastings, l'enfant de Mme B. Nicholl, Morgan Brown, Ben. S. Levis, Mme C. Migold, deux enfants de Byron L. Prewitt, enfant de Chas. Pullys.

Les nouveaux cas sont : Les Carpenter, 90 rue Dryades, très mauvaise nuit ; enfant de S. S. Patton's, rue Livemdale, forte fièvre ; la fille de Ferguson, rue Seconde.

Frank Debold, convalescent.

David Marratta, se remet rapidement.

James Danforth, se remet rapidement.

J. Scott et femme ; le premier va mieux, le second assez bien.

Le garçon du capitaine Ottendorfs va mieux.

Le capitaine J. Worley, Dudley Wigner, Jas. Perkins et famille, tous se remettent lentement.

Oliver Worley, Ed. Jones, J. W. Brown, fièvre toute la nuit.

Le grand jury.—Les instructions données par le juge Whitaker de la cour criminelle sont telles que le juge Aiochs a été chargé par les poursuites antérieures. Après les avoir entendues le Grand jury s'est retiré dans sa salle et vient ajourné ensuite à vendredi 11 heures du matin.

Retours.—Les 40,000 balles envoyées par le secrétaire du Trésor consistaient en 15,000 livres de bacon, 38 barils de porc salé, 7,500 livres d'épaules, 173 barils farine, 12,000 livres farine de maïs, 6,214 livres de lard, 327 livres de café, 3850 livres de riz, 2386 livres de sucre. Tout cet approvisionnement viennent de Chicago et sont distribués à ceux qui souffrent de la fièvre jaune.

Nous croyons qu'elles sont destinées pour les familles pauvres qui ont des malades chez elles, car nous ne voyons pas comment les malades et même les convalescents pourraient, sans de graves dangers, manger du bacon, du porc salé, de la viande salée, et prendre du café ou du thé. Tout cela ne convient qu'à des gens bien portants et même robustes. Il nous semble qu'une distribution quotidienne de viande fraîche pour les convalescents rendrait beaucoup mieux.

Un manifeste réformateur.—Nous venons de lire le manifeste électoral de l'Association des Citoyens des Contribuables et des Travailleurs, et nous admettons qu'il est assez réformateur pour contenter les plus difficiles. Si l'on a la ville étaient conduits et gouvernés dans cette voie d'économies politiques et radicales, nous ne mettrions pas en doute que ce ne fut pour eux le présage assuré d'une grande et immédiate prospérité. Mais le parti démocrate et l'Association des Citoyens Conservateurs peuvent arriver au même but et bien plus facilement qu'ils le veulent, et le moment est arrivé de le vouloir.

Forts St-Philippe et Jackson.—Ces forts, sur le fleuve Mississippi, sont gardés par un ingénieur résident des E. U., le major Howell. On y voit encore une brillerie qui, en tas de besoin, serait un obstacle formidable à l'avance d'une flotte ennemie. Il y a dans les forts des canons unis de 15 pouces et plusieurs pièces rayées d'un large calibre. Le major Howell est chargé de mettre ces forts en aussi bon état que possible. Si la guerre survient les Etats-Unis pourront facilement repousser une invasion par le fleuve.

Les produits commencent à arriver.—Les bons à prime Henry Tête, Edward J. Gay, Mary Ida, St John, Isabella et Belle, sont arrivés dimanche et lundi matin et ont apporté une quantité considérable de coton, de sucre, de riz, de melasse. La Tête avait 36 boucauts de sucre, 41 barils de melasse, et 202 sacs de riz. Le Gay avait 811 balles de coton, 300 sacs de graine de coton, 16 boucauts de sucre, 71 demi-barils de melasse. La Belle venait de Bayou Sara dans les paroisses de St Jean Baptiste et de St Jacques.

Bons à prime.—Les bons à prime jouent de leur reste. Le deuxième tirage trimestriel a eu lieu hier matin à 10 heures, au bureau de l'administrateur des comptes publics. Les séries suivantes sont sorties :

7224	5891	9779	6129	7072
6383	9685	7108	2926	2503
4227	6171	4570	6107	6622
4089	4638	8750	3504	7564
1933	8604	2894	5670	7736
6610	3694	6460	6533	3083
1340	6243	7860	2478	2272
8112	5564	9291	7694	2668

Le No. 9412 et tous les numéros au-dessus, jusqu'à 10,000 sont pour la ville. Les séries tirées par la ville sont au nombre de 17.

Vente inscrite aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

La Compagnie d'Assurance du Peuple à John F. Legroue, deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'Ilot compris entre l'Avenue Louisiana, les rues Colleum, Chestnut et Dolhaisie, formant le coin de la rue Colleum et l'Avenue.

—Lisez prônant que l'homme descend du singe..... Quand je quitte mon oncle, je suis persuadé que l'homme descend du rat.

L'Assemblée démocrate conservatrice chargée de désigner les candidats aux places de la paroisse d'Orléans.

SECONDE SÉANCE.

Mardi, 15 octobre.

Le président, M. Charles Byrne, est venu occuper son fauteuil à midi et demi.

Les délégués de tous les wards, excepté ceux du troisième et du huitième, qui ne sont pas munis des certificats nécessaires, ont répondu à l'appel. Ils étaient au nombre de cent huit, et il y avait quorum.

M. McEnnerny, au nom du comité chargé de l'examen des lettres de créance, a annoncé à l'assemblée que bien que le comité eut siégé jusqu'à trois heures du matin et durant quelques heures avant celle où il devait présenter son rapport, il n'a pu terminer le travail qui lui a été confié, mais qu'il espérait l'achever bientôt ; il a donc engagé l'assemblée à s'ajourner à mercredi, 16 du courant, à midi—ce qui a été fait.

S'il faut s'en rapporter aux rumeurs qui circulaient dans la salle après l'ajournement, la séance d'aujourd'hui sera fort animée.

Les contestations de sièges soulèveront de longs et vifs débats.

Nous avons entendu exprimer l'espoir que l'assemblée ne perdra de vue la mission difficile dont elle est chargée ni les dangers qui l'environnent.

L'assemblée des Nationalis.—La nouvelle assemblée de l'Assemblée des *Nationalis* de la paroisse a eu lieu hier ; elle a été passée en trois points, semblable à celle de l'assemblée des délégués d'Etat—c'est-à-dire qu'il n'y est fait présque aucun de tapage, et qu'une confusion prenait aussi grande y a régné.

Les représentants étaient au nombre de cent vingt-deux.

Le rapport du comité des lettres de créance a été adopté, et, en vertu de cette adoption, la délégation fut ainsi faite : le premier ward, celle de Wm H. Duke ; pour le cinquième ward, celle de Staile ; pour le sixième ward et celle de Kan pour le septième ward ; tout a été admis ; — Sent. Reid, représentant de 2. J. Dooling, pour le premier ward ; James Briggs, représentant de Wm Amos, pour le deuxième ward ; G. Renaud, représentant de Wm H. Duke, pour le cinquième ward ; Nelson Savaras, représentant de J. W. Brudlous, pour le cinquième ward ; Benjamin Buchanan, représentant de W. Harper, pour le quinzième ward—ont pris leurs sièges.

L'adoption du rapport a été précédée et suivie d'un vacarme que nous laissons à nos confrères de langue anglaise le soin de qualifier.

L'assemblée ayant décidé que le moment était venu de procéder aux choix d'officiers permanents, les délégués se sont retirés de la salle, puis sont revenus occuper leurs places à mesure que le secrétaire les appelait.

Un rapport recommandant l'élection d'un président, de sept vice-présidents, d'un secrétaire, de deux sous-secrétaires et d'un sergent-d'armes qui pourra se donner des aides a été adopté.

M. Renaud, avant l'appel des noms, a dit à ses collègues que le public les jugeait d'après les candidats qui seraient désignés.

M. James Boggs a été élu président par acclamation ; MM. James Moore, premier vice-président ; M. Paul Morgan, deuxième vice-président ; le capitaine Aleck White, troisième vice-président ; M. John Boyle, quatrième vice-président ; M. J. C. Butler, cinquième vice-président ; M. J. C. Aucoin, sixième vice-président ; M. Borrell, septième vice-président ; M. T. B. Lawrence, secrétaire ; MM. Diamond et Allen, sous-secrétaires ; M. Victor Smith, sergent-d'armes.

M. Boggs, au lieu du speech habituel, a fait entendre à l'assemblée des consoles dont elle sera peut-être son profit, je vous engage, lui a-t-il dit, à désigner des candidats que les électeurs puissent accepter. Si vous vous montrez sages, vous réussirez ; si, au contraire, vous agissez peu sérieusement, vous ne serez pas suivis, vous serez vaincus.

Il a été décidé qu'à la prochaine séance, les délégués et les membres de la Presse seront seuls admis dans la salle.

Le président a ensuite annoncé à l'assemblée une lettre par laquelle le comité exécutif républicain invite les *Nationalis* à désigner un comité qui devra s'entendre avec le sien sur les choix des fonctionnaires de la paroisse, de la municipalité, et sur ceux qui seront présentés à la législature. Après avoir entendu le rapport du comité de prétexte à une foule de motions et d'amendements, à la suite desquels le président a été chargé de choisir un comité de conférence, qui est autorisé à recevoir et tentamiser à l'assemblée les propositions, non seulement des républicains, mais encore des négociants, de l'Union des consommables, des citoyens et des travailleurs—enfin de tous les parties qui auront des propositions à faire. Il est quatre heures et demie lorsque les délégués se sont dispersés.

Le candidats seront probablement désignés aujourd'hui.

Fièvre jaune.—Une lettre portant la signature de "Flâneur" nous parvient et dénonce avec une énergique bien méritée la lenteur de la police dans deux circonstances. Cette lettre que nous eussions reproduite si ce n'est été si longueur, contient le récit de deux incidents qui ont eu lieu dernièrement dans le deuxième district et dont le signataire a été témoin. La police, paraît-il, a brillé par son absence, et c'est ce qui a indigné "Flâneur" avec raison.

—A sa séance d'hier, le conseil des administrateurs a voté plusieurs allocations destinées à couvrir les dépenses de la ville, au mois de septembre, dans ses divers départements.

Le maire a été autorisé à nommer quelques personnes de compétence spéciale pour évaluer certaines propriétés appartenant à la municipalité.

Le vicaire-général du diocèse, M. G. Rouxel, a reçu hier, par l'entremise de maître de poste voisin, une somme de cent cinquante piastres du conseil de Providence, Rhode Island, avec prière d'en disposer en faveur des malheureux que le fléau a frappés.

—En vertu d'une ordonnance adoptée par le Conseil Municipal, M. Sutter Blake a été chargé par les commissaires de police de déterminer les agents traduits devant les tribunaux criminels.

—Les commissaires de police ont congédié du service hier soir, les agents Fitzgerald et James Long, et ont réprimandé plusieurs autres qui se sont montrés négligents dans l'exercice de leurs fonctions.

—M. A. Meynier, Jr., a en hier, l'obligeance de nous adresser un numéro du journal qu'il publie en Ko-181 de la rue Dauphine, dans la ville de Chouery Photon. Cette feuille hebdomadaire dont la circulation est gratuite, est très répandue dans les campagnes, sur les bâteaux et les chemins de fer. Elle renferme, outre les nouvelles locales diverses, un tableau des prix du notre marché qui en rend la lecture très intéressante.

—On trouver plus de patriotisme que chez un *National?*..... chez deux *Nationaux*.

—Le corps d'une petite fille de deux ou trois jours au plus, a été trouvé hier, dans un des cimetières de la rue St-Louis. On a lieu de croire que la malheureuse petite créature est morte suffoquée par les linges dont l'avait enveloppée la main coupable qui l'a déposée là où elle a été ramassée. La police fera, nous l'espérons, toutes les recherches voulues pour livrer à la justice, cette mère indigne qui a eu recours à un crime aussi odieux pour cacher sa faute.

—La succession de Joseph E. Smith est celle de Jean Baptiste Peyraie est ouverte hier à la Cour des preuves.

M. GAMBETTA ET M. DE FREYCINET.—M. de Freycinet a prononcé, le 22 septembre, à Nantes, un discours dont nous détachons le passage suivant, dont on remarquera le ton raisonnable et modéré :

Je sais, vous le savez, un partisan déterminé de la conciliation ; je le conseille certainement, je le conseille surtout au parti républicain : je le conseille aux républicains parce qu'ils sont aujourd'hui les plus forts et parce qu'ils sont au pouvoir. (Vifs applaudissements.) Or, quand on est la majorité, on peut et on doit faire des choses qui ne sont pas permises quand on est la minorité.

Je dis donc aux républicains : C'est à vous, aujourd'hui, de faire les avances : c'est à vous de ménager, de respecter la susceptibilité des autres partis. Messieurs, si quelqu'un vous dit, comme je l'ai entendu dire quelquefois : C'est de la faiblesse, répondez : C'est de la faiblesse quand on est le plus faible ; mais, quand on est le plus fort, c'est de la bonne politique. (Très bien ; très bien ; et applaudissements.)

Et, quant à moi, je dois l'avouer, le meilleur souvenir que je puisse emporter de mes voyages, c'est d'avoir vu, comme aujourd'hui, des hommes d'opinions différentes se grouper et se mettre la main dans la main lorsqu'il s'agit de discuter des questions d'intérêt général, oublier, comme je disait tout à l'heure M. le président du conseil général, leurs dissidences politiques pour se placer uniquement sur le terrain de l'intérêt national. (Nouveaux applaudissements.) Et je suis convaincu que, si nous suivons les uns et les autres cette bonne habitude, il arrivera un moment où, insensiblement, et sans que nous nous en apercevions, nous verrons s'abaisser les barrières qui nous séparent sur un autre terrain, et où nous nous trouverons unis, non seulement pour défendre ensemble, ainsi qu'on le déclarait, la France à l'extérieur, mais aussi pour garantir la stabilité de nos institutions à l'intérieur. (Applaudissements.)

Il n'est pas inutile de rappeler, à propos de cette citation, le bruit qui court et d'après lequel M. de Freycinet insisterait beaucoup auprès de M. Gambetta pour lui recommander une ligne de conduite sage et modérée.

—On apprend, aujourd'hui, que M. Gambetta, qui devait prolonger son séjour en Suisse, pendant une partie du mois d'octobre, va se rendre incognito en Belgique.

—On apprend, aujourd'hui, que M. Gambetta, qui devait prolonger son séjour en Suisse, pendant une partie du mois d'octobre, va se rendre incognito en Belgique.

—On a entendu, depuis quelques jours, dans les hautes régions officielles, d'une lettre adressée par M. Jules Simon, au maréchal Président, avant le départ de celui-ci pour le Jura. On ne connaît pas le contenu de cette lettre, mais on est certain qu'elle existe et l'on en parle beaucoup.

Un consommateur :

—Ce turbot ne vaut pas celui d'avant-hier.

Le garçon, d'un air triomphant :

—Oh ! monsieur, ce que c'est que la prévention !..... C'est le même !

Confidences :

—Et à toutes ces belles choses que vous a dites ce jeune homme, qu'avez-vous répondu ?

—Rien.

—Oh ! c'est beaucoup.

ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été reçues :

Citoyens d'Adrian, Mich., par l'entremise de R. R. Smith, Esq., Trésorier	673 65
Upper District Sabbath School Association du comté de York, Penn., par l'entremise d'Edw. Ghall, chairman du Comité Executif, Dillsburg	10 00
Les dames de Harrisburg, Texas, par l'entremise de C. M. Mulligan, par l'entremise de l'Association Catholique de Secours	53 50
Citoyens de McKeesport, Penn., par l'entremise de Thos. Feeney, Esq., Trésorier	83 00